



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 61254

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le retard important de la France dans le domaine de l'imagerie médicale. En effet, les centres hospitaliers français sont sous-équipés en scanners, IRM et autres « PET scan » (positron emission tomography). Recourant à cette technique très novatrice, les PET scan ont un coût de fonctionnement élevé mais permettent un traitement plus rapide et plus efficace du cancer (maladie qui constitue l'une des premières causes de mortalité dans notre pays et représente l'un des principaux postes de dépenses de notre système de santé). C'est pourquoi il est inadmissible que la France considérée comme disposant d'un système de santé parmi les plus performants au monde, ne compte que 5 à 7 PET scan alors que, par exemple, 80 sont recensés en Allemagne. Si des efforts ont été menés afin d'augmenter le nombre des scanners et des IRM disponibles dans les hôpitaux français, la situation n'est toujours pas satisfaisante. En conséquence, il lui demande de prendre des mesures urgentes afin de combler ce retard qui place notre pays parmi les nations d'Europe les moins bien dotées en matière d'imagerie médicale et, plus particulièrement, de PET scan.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61254

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2934